



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Retard travaux modernisation ligne ferroviaire St-Gervais / La Roche-sur-Foron

Question orale n° 559

Texte de la question

M. Xavier Roseren interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur le retard des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve entre Saint-Gervais-les-Bains et La Roche-sur-Foron. Lors de sa visite à Chamonix en février 2020, le Président de la République a annoncé le soutien de l'État au projet de modernisation de la ligne ferroviaire entre La Roche-sur-Foron et Saint-Gervais-les-Bains. Pourtant, à ce jour, les travaux de modernisation de la ligne n'ont pas commencé. La modernisation de cette ligne revêt une importance cruciale pour l'ensemble des habitants de la région, ainsi que pour le développement économique et touristique du Pays du Mont-Blanc. Par ailleurs, le Président de la République a également fait part de son souhait de relancer le train de nuit. Ce mode de transport s'inscrit dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone des Français mais également pour les stations de montagne, où le déplacement vers le lieu de destination représente le principal poste d'émissions. L'exécutif promet alors d'atteindre une dizaine de nouvelles lignes desservies par le train de nuit d'ici 2030. Les premières inaugurations des lignes Berlin-Paris ou encore Aurillac-Paris ont été saluées. En Haute-Savoie, le projet de relancer la ligne de train Saint-Gervais-les-Bains Paris, supprimée en 2016, est très attendu par l'ensemble des acteurs du territoire. Il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement pourrait accélérer le démarrage des travaux de la ligne ferroviaire et relancer le train de nuit.

Texte de la réponse

DESSERTE FERROVIAIRE DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS-LE FAYET

Mme la présidente. La parole est à M. Xavier Roseren, pour exposer sa question, n° 559, relative à la desserte ferroviaire de Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet.

M. Xavier Roseren. Ma question s'adresse au ministre chargé des transports et porte sur le ferroviaire.

Un accord de financement des études a finalement été trouvé s'agissant de la ligne Lyon-Turin, après des semaines de négociations compliquées, entre autres avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, cette dernière ayant failli mettre à mal le projet. À cet égard, il est regrettable que le département de Haute-Savoie n'ait pas participé à ces discussions, ne serait-ce que symboliquement. En effet, le Lyon-Turin doit permettre d'éviter le passage de 1 million de camions sur les routes savoyardes et dans les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus.

Ma première interrogation concerne les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve, entre Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet et La Roche-sur-Foron. Lors de sa visite à Chamonix en février 2020, le Président de la République a assuré que cette modernisation bénéficierait du soutien de l'État : celle-ci revêt en effet une importance cruciale pour l'ensemble des habitants de la région, ainsi que pour le développement économique et touristique du Pays du Mont-Blanc. Or les travaux, qui devraient entraîner une fermeture totale de la voie de chemin de fer pendant dix-huit mois, n'ont pas encore commencé, étant annoncés pour 2028 dans le meilleur des cas.

Pourquoi les travaux ne débuteront-ils pas plus tôt ? Comment pourrions-nous réduire la durée de fermeture de la voie, qui ne manquera pas de décourager les usagers d'utiliser le train ?

Par ailleurs, le Président de la République a également fait part de son souhait de relancer le train de nuit, dans le cadre d'une démarche de réduction de l'empreinte carbone des Français. En effet, s'agissant des séjours dans une station de ski ou de montagne, le déplacement représente le principal poste d'émissions de gaz à effet de serre. Le Gouvernement a promis une dizaine de nouvelles lignes de train de nuit d'ici à 2030. En Haute-Savoie, la relance de la ligne reliant Paris à Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, supprimée en 2016, est très attendue par l'ensemble des acteurs du territoire.

Quelles seront les prochaines lignes mises en service ? La liaison Paris-Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet est-elle considérée comme prioritaire ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.

Mme Dominique Faure, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité. Le projet de modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve constitue une opération emblématique d'une politique d'infrastructures cohérente avec les objectifs de transition écologique et avec la lutte contre la pollution atmosphérique. Ce projet représente une priorité pour l'État, comme en témoignent les engagements pris par le Président de la République. Il permettra d'accroître la circulation quotidienne des habitants et de favoriser le report modal du trafic routier vers le rail, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air dans la vallée.

Alors que les études entrent dans leur dernière phase, avec le démarrage des études dites de projet, les discussions entre l'État et les collectivités dans le cadre des négociations du volet mobilités des contrats de plan État-région (CPER) 2023-2027 sont en bonne voie et devraient rapidement aboutir s'agissant du financement des travaux.

En ce qui concerne les trains de nuit, je partage la conviction qu'ils constituent une offre de transport nécessaire pour répondre à des enjeux majeurs d'aménagement du territoire et, bien sûr, de développement durable.

Alors qu'il ne restait que deux lignes nationales de train de nuit en 2017, deux autres lignes ont été remises en service en 2021 : le Paris-Nice et le Paris-Tarbes-Lourdes. En décembre dernier, nous avons également lancé la ligne Paris-Aurillac, ainsi que la ligne Paris-Vienne-Berlin avec nos partenaires allemands et autrichiens. Cet élan vers l'établissement d'un réseau de trains de nuit est appelé à se poursuivre. Le développement de cette offre nécessitera un renouvellement du matériel roulant, l'actuel étant, comme vous le savez, utilisé depuis plus de quarante-cinq ans. Le Gouvernement a engagé ce renouvellement, qui concernera en premier lieu les lignes de nuit existantes.

Patrice Vergriete se tient évidemment à votre disposition pour compléter et mettre à jour ces éléments de réponse dans les mois qui viennent. Je sais combien ce sujet est crucial.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Roseren](#)

Circonscription : Haute-Savoie (6^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 559

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2024](#)

Réponse publiée le : 14 février 2024, page 1002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 février 2024](#)